

ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

Collège Etienne de Flacourt
Rue REFOTAKA, BP 227
601- Tuléar Madagascar
Tél/Fax : + 216 20 94 426 68

Collège Etienne de
Flacourt



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mardi 07 octobre 2014

PROCES VERBAL

Dossier suivi par

La séance est ouverte par le Principal à 18h15.

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cf:tulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR

MADAGASCAR

Etaient présents :

Membres à voix délibérative :

- Administration : Jean-Philippe MOUD, Jackie MELARD, Rita RAKOTONDRAMASY, Sahondranirina MAMISOA
- Parents : Mamy FINISS
- Personnel enseignants: HO-WEI KING Viviane, Fabrice ROZIER, François TURLAN.
- Personnel non-enseignant :
- Elève : Irvana PIERALY

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan de rentrée
- Point financier
- Vote de la carte des emplois 2014/2015
- Question(s) diverse(s)



1) Bilan de rentrée : les effectifs

2/4

	EFFECTIFS au 1 ^o SEPTEMBRE 2014	EFFECTIFS au 1 ^{er} SEPTEMBRE 2014	DIFFERENCE
MATERNELLE	49	48	-1
PRIMAIRE	97	88	-9
COLLEGE	110	108	-2
TOTAL	256	244	-12 (4.69%)

A cette rentrée scolaire, on enregistre une nouvelle baisse des effectifs (- 12 élèves) avant la seconde commission des bourses.

Les incidences financières seront importantes sur la fin de l'exercice budgétaire 2014 (septembre à décembre) mais surtout sur le budget 2015.

Une augmentation inévitable des frais d'écolage en 2015 risque encore de fragiliser certaines familles. Pour autant, le Comité de Gestion espère rester sous le seuil des 10%.

En ce qui concerne la structure pédagogique, le Principal explique que pour apporter un plus grand « confort » pédagogique et un meilleur suivi individuel des élèves, il a accepté les choix suivants :

- Retour à une classe par niveau au primaire
- Deux classes en 6^o et 3^o au secondaire

Dans les deux cas, les choix opérés n'ont pas d'incidences au niveau financier sur l'exercice en cour.

Par ailleurs, la projection sur la future structure établissement devrait faire seulement diminuer certaines quotités au secondaire et entrainer la suppression d'heures de vacances.



3/4

Pour autant, il confirme ses propos tenus lors des différentes réunions de rentrée, c'est-à-dire la mise en place de classe à doubles-niveaux au primaire l'an prochain, et au secondaire une classe par niveau, sauf peut être en 5° si les effectifs actuels de 6° (32) se maintiennent voire augmentent.

Pour cela, il s'appuie sur la lecture des cohortes actuelles qui montrent des évolutions à la baisse dans certains niveaux à la prochaine rentrée scolaire (2015).

Monsieur ROZIER demande si l'Inspecteur est averti de ce changement.

Le principal lui répond qu'il a informé sa hiérarchie et l'I.E.N, et que ce dernier accepte cette proposition suite à ses arguments pédagogiques.

2) Modification règlement intérieur

Cette année le collège a décidé une modification des horaires de l'établissement. Ce changement est lié à une synthèse de différents avis :

- Pédagogique : certains collègues se plaignaient que les matinées de 5 heures étaient trop longues pour les élèves et que leur attention n'était plus optimale en dernière heure.
- Familiale : beaucoup de collègues recrutés locaux scolarisent leurs enfants dans des établissements malgaches qui ouvrent vers 8h. Dès lors, cela leur permet d'accompagner leurs enfants à l'école.

3) Point financier

3.1 - Etat des finances

Au 30.09.2014, la situation est la suivante pour le service général :

- recettes : 1 810 000 000 MGA
- dépenses : 1 648 000 000 MGA
- solde : 162.000.000 MGA

Actuellement le solde est positif, seulement, nous terminerons malgré tout l'année en déficit d'environ 80 millions.

Nous devons donc prélever sur le fond de roulement pour combler le déséquilibre financier.

3.2 - Subventions AEFÉ

Mobilier maternelle

Grâce à une subvention accordée par l'AEFE, le mobilier de la maternelle sera remplacé dès les vacances de toussaint. Cette aide est essentielle d'un point de vu pédagogique mais également elle montre aux futures familles que dans le système éducatif français, le cycle 1 est fondamental dans la scolarité d'un enfant.



4) Carte des emplois

Cette année il ne sera proposé aucune demande de fermeture de poste à l'AEFE.

Pour autant, l'analyse des cohortes du primaire impose une réflexion pour les années à venir sur la structure secondaire.

4/4

En effet, les faibles effectifs en CE1/CE2 nous imposent de mettre tout en œuvre pour conserver mais également recruter des élèves dans ces classes pour assurer la pérennité du secondaire au sein de l'établissement.

Avant le vote, le Principal revient sur le vote consultatif fait lors du conseil d'école du 6 octobre qui accepte sa proposition de maintien de tous les postes de résidents (15 pour 0 contre).

Pour le maintien de tous les postes de résidents :

VOTE POUR 9 CONTRE 0

5) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Le Président du CE
JP MOUD



Le Secrétaire de Séance
S MAMISOA